

N°52 NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2001

# BILLY BERCLAU

2000

Bulletin municipal d'informations

**Billy-Berclau,**

**prête pour le passage...**

**à l'EURO et à l'intercommunalité**

# Au sommaire

## RÉGIONALE DE SURVEILLANCE

- ☛ GARDIENNAGE
- ☛ RONDES
- ☛ INTERVENTIONS SUR ALARME

Tél. 24 H / 24 - 03 21 44 62 76 - Fax. 03 21 44 75 96  
Autorisation préfectorale 03-11-97

## POMPES FUNEBRES KRYSZKE (anciennement QUEVA)

**FRANCY FLOR**

PERMANENCE : 24 h / 24 ~ 7 j / 7

◆ SALONS FUNÉRAIRES

◆ CONTRATS OBSEQUES ◆ FLEURISTE

217, rue Gal de Gaulle BILLY-BERCLAU

Tél. 03 21 79 81 78



## Arnaud DEVASSINE

Entreprise Espaces Verts

Création - Entretien - Clôture  
Fourniture de végétaux - Bois de chauffage  
Entretien des tombes

BILLY-BERCLAU ☎ 03 21 40 79 51



Location de matériels

TP et Travaux Publics

BILLY-BERCLAU

Tél. 03 21 40 41 00

tp plus@nord.net



**S.A. RONDELLEZ**

MENUISERIE - ALUMINIUM

34, route de Carency ~ SOUCHEZ

☎ 03 21 45 00 45 ~ Fax 03 21 45 07 26



S.A.

BATBOIS-MOITEL

GROS OEUVRE  
CHARPENTE  
LAMELLÉ COLLÉ  
TRADITIONNELLE ET  
INDUSTRIALISÉE

Tél. 03 21 54 03 13

4, rue du Marais - 62157 ALLOUAGNE - Fax 03 21 54 10 62



**NORD PAYSAGES**

Travaux d'Aménagement

Terre • Eau • Voirie • Espaces Verts

Z.A.L. Rue du Général Galliéni - 62150 HOUDAIN

Tél. 03 21 53 18 32 - Fax 03 21 62 18 51

Terrassement - Pavage - Engazonnement - Clôture - Plantation - Entretien

## Pages 4 et 5

### Animations, fêtes et sports

- Agenda
- La culture en multiples facettes



## Page 6

### Qu'en pensez-vous ? Noël

## Pages 7 à 11

### Dossier : L'Intercommunalité

## Pages 12 et 13

### L'équipe municipale au travail

- Passage à l'euro obligé
- Le Père Noël en visite
- Une nouvelle assistante sociale
- Le CCAS informe
- La voie de contournement de Billy-Berclau



## Pages 14 et 15

### La parole aux associations

- Spécial halloween
- Des dispositions à profusion
- Appel à la générosité entendue
- Concert, soirée de music-hall et goûter-spectacle



## Page 16

### Infos et brèves

- Calendriers 2002
- Les 4 jours de Dunkerque
- Un bâtiment change de nom
- Appel aux jardiniers
- Poème en patois



INSTALLATIONS  
COLLECTIVITÉS  
SERVICES

46, rue du Retuy  
62138 VIOLAINES

- Cuisines professionnelles
  - Inox sur mesure
  - Buanderie
  - Froid commercial
  - Climatisation
- (études, réalisations, service après-vente)

Tél. 03 20 29 07 94  
Fax 03 20 29 08 24



CHAUFFAGE ET CLIMATISATION  
RECUPERATION ET ECONOMIES D'ENERGIES  
TRAITEMENT DES EAUX-PLOMBERIE-SANITAIRE

• INSTALLATION RENOVATION FINANCEMENT

• GESTION EXPLOITATION MAINTENANCE

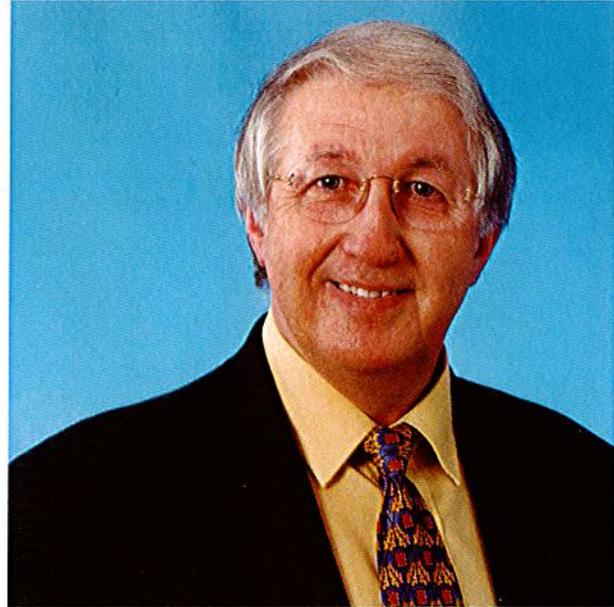
• ASSISTANCE TECHNIQUE ET BUREAUX D'ETUDES

LA SAMEE COUVRE PAR SES TECHNICIENS ET SES FILIALES LES REGIONS NORD ET PICARDIE

Siège social : 26, rue des Saules - 62138 VIOLAINES

Direction technique et commerciale : 142, rue du Gal De Gaulle - 59139 WATTIGNIES

Tél. 03 20 95 12 12



**C**ette nouvelle année qui commence marquera un tournant important dans la vie de BILLY-BERCLAU. En effet, nous allons intégrer dès janvier 2002, la communauté d'agglomération de l'Artois. Des nouveaux repères sont à inventer, de nouvelles structures à mettre en place. Nous devons regarder cette évolution avec confiance et détermination. Notre ville appartient depuis 1970 à de nombreux syndicats. L'intercommunalité n'est pas une nouveauté pour nous. Nous avons su, au fil des années, y trouver notre place et le respect de nos partenaires.

Rappelons qu'elle est de toute façon incontournable et qu'elle peut être, si nous sommes vigilants, un bon tremplin vers la modernité. Sur 60 millions d'habitants que compte la France, 40 millions soit 2/3 de la population ont déjà éprouvé le besoin d'un regroupement. Les Maires des villes comme ceux des campagnes y trouvent des moyens plus efficaces pour faire évoluer leur cité.

Pour ma part, je veillerai avec détermination qu'il en soit de même pour BILLY-BERCLAU. Les axes que j'ai définis sont simples et immuables : éviter le gigantisme, garder notre cachet de village, réunir forces et moyens pour embellir et transformer notre commune en une belle petite ville où chacun se sente bien.

L'année 2002 sera donc celle de l'observation et de la réflexion : comment trouver notre place et toute notre place au sein de l'intercommunalité, comment trouver les moyens, comment mettre en place les gros dossiers tels que : voirie, équipement, mais aussi animation et solidarité. C'est un vaste programme.

En attendant, je souhaite que 2002 voit le retour d'un monde plus serein. Que les pays les mieux organisés puissent imposer l'arrêt de la violence et la paix entre tous les peuples. Je souhaite, de tout cœur, mes chers concitoyens, qu'elle vous apporte aussi bonheur, santé, sérénité au sein d'une planète qui pourrait être si belle si chacun y apportait un peu de son courage et de sa bonne volonté.

Daniel DELCROIX  
Maire,

#### Billy Berclau 2000

#### Bulletin d'information municipale

Directeur de publication : Daniel Delcroix

Comité de rédaction :

Daniel Delcroix - Marcelle Boussemart - Bernadette Malbranque  
Véronique Lagadec.

Administration : Daniel Delcroix - Mairie de Billy Berclau.

Conception graphique : Agence ET SI

Mise en page, impression : Imprimerie Artésienne - Liévin

Crédit photographique :

Marcelle Boussemart

Illustrations : Yves Lelièvre - Périodicité bimestrielle

Dépôt légal - Janvier 1996. N°ISSN 1245 1460

## AGENDA

Janvier	<b>Vendredi 4</b> Présentation des vœux de M. le Maire à la population <i>A l'espace F.Mitterrand</i>
	<b>Dimanche 6</b> Vœux du Conseil Municipal et du personnel communal au Maire <i>A l'espace F.Mitterrand</i>
	<b>Vendredi 11</b> Assemblée Générale du Club du 3ème Age <i>A la salle des fêtes</i>
	<b>Samedi 12</b> Réception des nouveaux habitants et bébés 2001 <i>A la salle d'honneur</i>
	<b>Samedi 19</b> Assemblée Générale de la CSF <i>A la salle des fêtes</i> Compétition de gymnastique <i>A la salle polyvalente L.Lagrange</i>
	<b>Dimanche 20</b> Remise de coupes de la société La Vitesse <i>A l'espace F.Mitterrand</i> Assemblée générale des ACPG - CATM - TOE <i>A l'espace loisirs</i>
	<b>Samedi 26</b> Assemblée Générale et repas du Moto-Clubs des Etangs <i>A la salle des fêtes</i>
	<b>Dimanche 27</b> Banquet du club cyclo <i>A l'espace F.Mitterrand</i> Assemblée générale des Médaillés du travail <i>A l'espace Loisirs</i>
	<b>9 et 10</b> Tournoi annuel de tennis de table <i>A la salle polyvalente L.Lagrange</i>
	<b>Samedi 16</b> Soirée " Spécial St Valentin " par " au 201 " <i>A la salle des fêtes</i>
Février	<b>Mercredi 20</b> Repas familial du Club du 3 <sup>e</sup> Age <i>A la salle des fêtes</i>
	<b>Samedi 23</b> Banquet du club de full contact <i>A la salle des fêtes</i>
	<b>Dimanche 24</b> Open de sambo combat <i>A la salle polyvalente L.Lagrange</i>

## EN L'HONNEUR DE LA BRETAGNE

Cette année, c'est la culture bretonne qui était à l'honneur au centre culturel à l'occasion de " lire en fête ". Toute une cascade d'animations avait été programmée : contact via Internet avec des Bretons sur fond de musique " Tri Yann " exposition d'ouvrages, dégustations de spécialités régionales (crêpes, galettes, cidre...). Yann et Véronique LAGADEC portaient pour l'occasion le traditionnel costume de Quimperlé. A la



garderie, Véronique DEROÏDE de la compagnie " A VRAI DIRE " proposait trois séances de contes, auxquelles participaient plus de 250 personnes. Dix jeunes filles de l'association les Cytises présidée par Geneviève BLANQUART présentèrent quelques danses folkloriques bien entraînantes.



Après la remise des récompenses aux enfants des écoles, le week-end se termina autour d'une dégustation de Kir breton bien mérité.



0810 108 801\* un nouveau numéro de téléphone pour vous simplifier et accélérer de chez vous vos démarches concernant votre eau

\*Numéro Azur. Prix d'un appel local.

**ROSE MARIE SEILIEZ**  
**ARCHITECTE D.E.S.L.**  
**LENS - TÉL. 03 21 42 95 95**



UNE PROMESSE DE QUALITÉ

**L'ART SIENNE**  
L'Art d'imprimer

LIÉVIN (Siège social)  
B.P. 99 Z.I. de l'Alouette  
62802 LIÉVIN CEDEX  
Tél. : 03 21 72 78 90  
Fax : 03 21 72 78 91  
e-mail : artesienne@artesienne.com

PARIS  
20, rue Tholozé  
75018 PARIS  
Tél. : 01 42 64 55 95  
Fax : 01 42 64 42 41  
e-mail : artparis@artesienne.com

LILLE  
63, avenue du Peuple Belge  
59800 LILLE  
Tél. : 03 20 31 64 64  
Fax : 03 20 31 64 43

## " DUO D'ARTISTES "

C'est le titre donné à l'exposition de peinture, réalisée par Mr et Mme GOISLARD. Une galerie de 40 tableaux, dévoilant quelques paysages, portraits ou natures mortes ont orné pendant tout le mois de novembre la galerie du centre culturel F. Dolto.



Au cours du vernissage, Daniel Delcroix, Maire, apprécia pleinement le talent complémentaire de ce couple bien sympathique.

## Reprise des cours d'allemand



Le comité franco-allemand, présidé par Claude BOUSSEMART a effectué sa rentrée début octobre. Les cours se déroulent le mardi au laboratoire de langues de la bibliothèque :

- de 18h00 à 19h00 : perfectionnement
- de 19h00 à 20h00 : initiation

C'est une allemande Julia RÜSING, employée en qualité d'assistante au lycée Voltaire, qui assure les cours. Une quinzaine de personnes suivent à l'écrit et à l'oral le travail de l'enseignante... afin de pouvoir communiquer prochainement avec nos concitoyens de WEILROD.

## A la découverte du conte

Avec la complicité de Culture Commune, la Municipalité a proposé, durant 2 jours, dans la commune, un stage " conte " ouvert aux adultes, le 2<sup>ème</sup> week-end de novembre.

C'est un conteur et musicien africain, Hassane KOUYATÉ qui a encadré les 10 stagiaires. Ces derniers ont ainsi pu découvrir l'art de conter à travers l'expérience de griot, mémoire vivante d'une culture orale.

Causer, raconter, conter... écrire n'est pas chose facile... il faut faire preuve de rigueur, de dextérité, de souplesse.



## L'école... Lieu de création

Karine RONSE, comédienne professionnelle de la compagnie Les P'tits Espaces Théâtre est actuellement en pleine création.

Son prochain spectacle intitulé " Courants d'Air " sera coproduit en partie par la mairie de Billy-Berclau.

De janvier à juin 2002, la comédienne se propose d'associer les 25 élèves de la classe de Mme BOURGEOIS de l'école Jérémie Poteau dirigée par Mr LEKEUX, à la création de la pièce :

les enfants participeront du début jusqu'à la fin de l'œuvre : écriture, mise en scène, musique, décor, financement, costumes... Une belle expérience pour familiariser notre jeunesse au monde du théâtre.



## Carte blanche... à Michel AZAMA



Courant avril, Michel AZAMA, auteur de théâtre contemporain, a animé durant 7 jours, dans la commune, 2 ateliers " écriture " (enfants et adultes).

Avec l'aide de l'écrivain, les participants se sont " inventés des règles " qui aident à écrire... raconter... surprendre et se surprendre... s'amuser... oser... tels étaient les objectifs de l'atelier.

Fin novembre, les stagiaires étaient conviés à passer une soirée à la fabrique théâtrale de LOOS EN GOHELLE, sous forme de " carte blanche " avec Michel AZAMA. Au cours de ce rendez-vous avec le public, Anne, Véronique, Morgan et André ont mis en voix et en espace, quelques textes écrits au cours des ateliers. Une belle soirée... pleine d'émotions.

# Qu'en pensez-vous ?

La rubrique " Qui êtes-vous ? " sera dorénavant remplacée par la rubrique " Qu'en pensez-vous ? ". BILLY-BERCLAU 2000 se charge d'interviewer des personnes de la commune sur divers sujets d'actualité.

## NOEL vu par divers groupes d'enfants.

### Les plus petits

**Charles Alexandre** : le Père Noël vit avec les lutins et Mère Noël.

**Laure** : Il habite dans le ciel à côté du soleil, de la lune et des étoiles.

**Julie** : Il a une maison sur les nuages, en plein bois. Elle est faite de paille et de feuilles.

**Kévin** : le Père Noël prépare avec les lutins les cadeaux pour les enfants sages.

**Mylan** : les jouets de Noël deviennent des cadeaux.

**Lucas** : pour ne pas les faire tomber, il emballe les jouets, les met dans un sac puis dans un traîneau qui est conduit par des rennes volants.

**Julie** : Le Père Noël entre par la cheminée et dépose les cadeaux dans les chaussettes.

**Corentin** : Pour le reconnaître, c'est facile... il a des habits rouges, des bottes noires. Il a un gros ventre et une longue barbe blanche.

**Loïc** : Pour les enfants qui ne sont pas sages, il y a le " Père fétard " (Fouettard ?) qui vient les voir.

**Cindy** : il est tout noir, il effraie des enfants avec de grandes oreilles et de gros yeux noirs. Il donne des cadeaux qui font peur...

C'est la petite **Elisa** qui conclut : seuls les enfants sages ont droit à de beaux cadeaux.

### Pour les plus grands

**Manon** : le plus beau Noël est le 1<sup>er</sup> Noël passé avec mon petit frère... quand il a réussi à accrocher seul sa Tère boule au sapin et que ma petite sœur y a accroché la pantoufle du Père Noël qu'elle avait fabriquée à l'école.

**Justine** : Mon plaisir est de rester assise sur le fauteuil près du sapin et admirer la diversité des couleurs, la beauté féérique des guirlandes électriques... si jolies dans le noir.

**Camille** : le plus important dans la décoration du sapin, c'est de prendre son temps pour bien harmoniser les couleurs.

**Aurélié** : Je me souviens d'un Noël, à 6 ans, passé dans une salle avec les collègues de travail de mon père... mon père s'absente quelques instants... le temps de revêtir le costume du Père Noël... et retour dans la salle. Mon petit frère a peur face au Père Noël. De mon côté, je sais bien que sous le costume se cache mon père... mais je veux y croire ... c'est la magie de Noël, si beau et merveilleux.

**Alexis** : je me souviens d'une soirée de Noël... je regardais le sapin illuminé quand par la fenêtre, j'ai vu arriver le Père Noël.

**Joann** : Nous à la maison, on n'a pas le droit de descendre le matin de Noël.. tant que mon père n'a pas branché la musique du sapin... c'est comme ça.

Pour **Floriane**, **Emilie**, **Gary**, **Sébastien**, **Zélie**, **Morgan**, **Christopher**, **Dylan**, **Nadège**, **Jennifer**, **Adeline**, **Alexandre** et **Pauline**... pour tous ces jeunes .... Noël est essentiellement synonyme de retrouvailles en famille et le plus souvent autour d'un bon repas.

Pour d'autres, Noël est l'occasion d'évoquer de bons souvenirs... qui déclenchent le plus souvent de copieux et contagieux fous-rires.

**Benjamin** : moi, une fois, j'ai tiré sur la barbe du Père Noël pour voir si c'était une vraie.

dû l'oublier. J'ai fait semblant de rien, j'ai pris la bouteille et je suis remontée aussitôt. Arrivée dans la salle, je n'en ai parlé à personne .. mes petites cousines étaient là... il ne fallait pas gâcher la surprise !

**Elodie** : Quand j'étais petite, je voulais voir le Père Noël déposer les cadeaux au sapin. Alors, je me forçais à garder les yeux ouverts, je ne voulais surtout pas dormir... mais le sommeil finissait toujours par l'emporter... et je me réveillais le matin de Noël... les cadeaux installés et bien sûr, je n'avais rien vu ! Ce n'était pas faute d'avoir essayé !

**Florian** : Une année, mon père avait oublié qu'il avait caché des chocolats dans des chaussettes accrochées à la cheminée et c'est quand on a enlevé le sapin qu'on les a retrouvés.

D'autres enfants se souviennent d'anecdotes... un peu moins amusantes à leurs yeux... laissant parfois un petit goût amer.

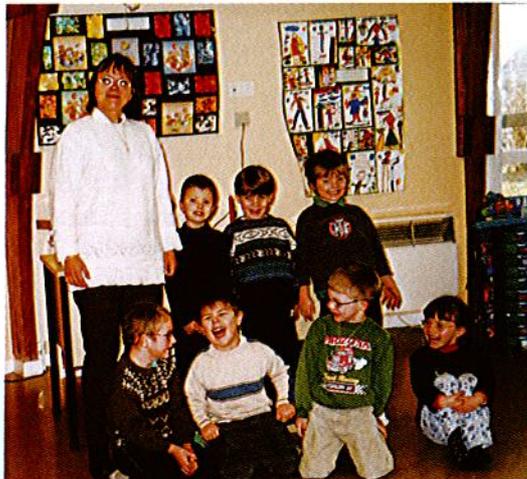
**Cyndie** : Ce qui m'énerve le plus au moment de faire le sapin, c'est de voir les guirlandes complètement emmêlées, pleines de nœuds et c'est souvent la croix et la bannière pour les séparer.

**Justine** : je me souviens d'un Noël où papa s'était vêtu en Père Noël... je l'ai aussitôt reconnu et dit à maman, qui m'a répondu que le Père Noël était malade et qu'il avait chargé papa de le remplacer... l'année suivante, même scénario... à part que ce n'était plus mon père, mais mon frère le Père Noël... il ne pouvait encore une fois être malade ! Ma mère m'a alors raconté la vérité... quelle déception !

**Aurélié** : une fois, j'ai surpris mes parents en train d'installer les cadeaux au pied du sapin... j'ai été au début surprise puis très déçue.

Mais heureusement, la plupart du temps, les enfants interrogés se disent impatients d'ouvrir les cadeaux et oh combien heureux lorsqu'ils les découvrent. C'est le cas pour **Laëtitia**, **Thomas**, **Steeve**, **Fanny**, **Mathilde**, **Baptiste**, **Manon** ou encore **Adrien**. Pour eux, Noël rime avec profusion de cadeaux... tous plus beaux les uns que les autres.. Ah si Noël pouvait se produire plusieurs fois par an !

BILLY-BERCLAU 2000 a voulu partager avec ces enfants quelques beaux souvenirs liés à NOEL. N'y a t-il rien de plus beau que le regard de ces " petits bouts de choux " en cette période magique et combien féérique ??



**Sarah** : Mon père s'était déguisé pour mon petit frère de 4 ans ; il a voulu se baisser pour lui donner un cadeau et son derrière a failli prendre feu... il avait oublié la présence de bougies derrière lui... depuis on n'utilise plus de bougies.

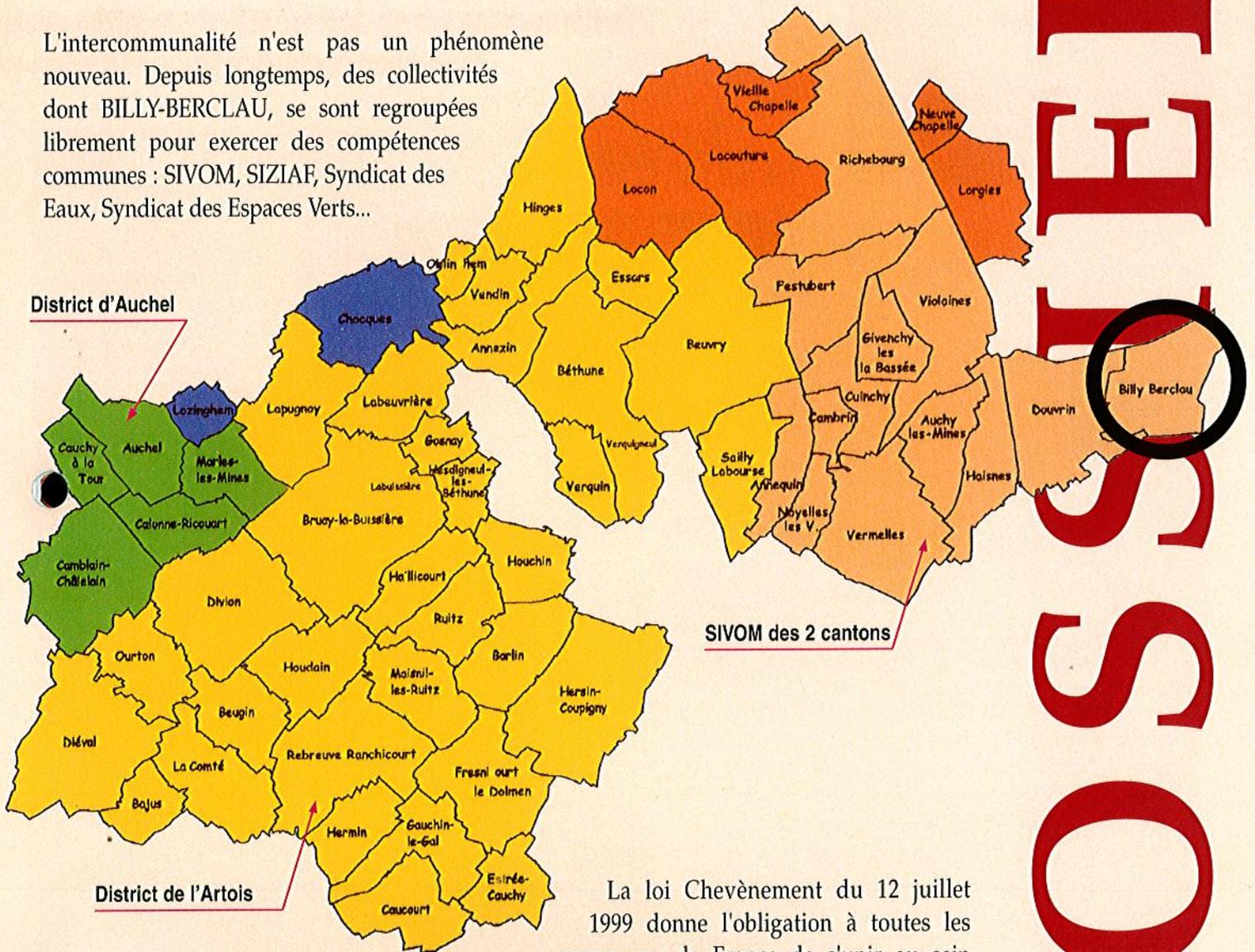
**Juliette** : Une année, mon parrain avait aussi revêtu le costume.. bien sûr, au départ, on ne le savait pas.. Je ne sais plus exactement ce qui s'est passé.. je me souviens seulement que son chapeau et sa perruque ont glissé et là... patatra... on l'a reconnu..

**Jonathan** : Moi aussi j'ai reconnu la personne déguisée en Père Noël une année et je lui ai dit ... " Salut René... ça va René ! "

**Stéphanie** : Mon oncle m'a envoyé à la cave chercher une bouteille... et là surprise ! je vois mon père en train de s'habiller en Père Noël... mon oncle avait

# L'intercommunalité

L'intercommunalité n'est pas un phénomène nouveau. Depuis longtemps, des collectivités dont BILLY-BERCLAU, se sont regroupées librement pour exercer des compétences communes : SIVOM, SIZIAF, Syndicat des Eaux, Syndicat des Espaces Verts...



entités les plus vastes possibles avec une taxe professionnelle à taux unique. Il s'agit de créer une plus grande équité et réduire considérablement le nombre d'interlocuteurs au sein des Conseils Européens.

La loi Chevènement du 12 juillet 1999 donne l'obligation à toutes les communes de France de s'unir au sein

## BILLY-BERCLAU a fait son choix.

*Cet emplacement  
pourrait être le votre.*

Cet emplacement pourrait être le vôtre, merci de s'adresser à  
**Bayard Service Régie**

NORD - 21, avenue Léon Blum - 59370 Mons-en-Barœul

Tél. : 03 20 43 22 73 - Fax : 03 20 43 22 71

Bayard Service Régie regroupe les régies SCPP et UNIJEP/SODEREL Bayard

**S.A. LEGAGE**

*TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS*  
LOCATION DE MATÉRIELS

34, rue de la Gare  
62880 PONT-A-VENDIN

Tél. 03 21 43 34 00  
Fax 03 21 43 24 32

**CD** C A B I N E T  
COCHET-DEHAENE

*Technique - Économie - Coordination du bâtiment*

62404 BÉTHUNE CEDEX - Tél. : 03 21 68 70 70 - Fax : 03 21 56 51 62

**Depuis 2 ans, journaux, radios, télévisions vous parlent  
le citoyen ordinaire et pourtant, c'est une véritable  
Notre société a changé. La rapidité des  
Nous sommes condamnés à vivre ensemble  
Commençons donc par la plus p**



## La loi du 12 juillet 1999

La loi du 12 juillet 1991 dite " loi CHEVENEMENT " a pour ambition de renforcer et de simplifier la coopération intercommunale. Elle essaye de nous aider à travailler ensemble, à réfléchir ensemble à la construction de notre environnement. L'objectif de ce dossier est d'essayer de vous familiariser avec des termes,



des conceptions, des organisations qui régleront notre vie quotidienne dans les années à venir.

Comme le dit fort justement une publicité télévisée " Si nous ne voulons pas laisser les autres décider à notre place ", il nous faut d'abord essayer de comprendre le " Pourquoi " et le " Comment " des choses.

## Pourquoi une loi ?

Les différentes lois sur la décentralisation ont donné plus de pouvoirs aux communes, et par voie de conséquence aux Maires quant à l'organisation de leur territoire. La disparité entre les villes et les campagnes est alors apparue au grand jour.

*D'un côté :*

Les grosses agglomérations urbaines disposant de ressources importantes,



d'un personnel de plus en plus qualifié ayant de solides connaissances en sciences économiques, juridiques, financières, administratives.

*De l'autre :*

Les petites communes rurales démunies de tous ces moyens.

Conséquence : une désertification accrue des campagnes, pas de cinéma, de piscine, de salle à vocation sportive ou culturelle.

Le grossissement des villes et de leurs banlieues ont entraîné une cohorte de nuisances dont la plus palpable est celle du sentiment d'insécurité.

Pour rétablir un peu d'équité entre les citoyens, les Maires ont été amenés à s'unir au sein de syndicats (SIVU ou SIVOM), d'agglomérations nouvelles, de communautés de villes, de districts, de communautés urbaines...

L'anarchie provoquée par la prolifération de ces regroupements

rendait le dialogue difficile avec l'Etat, mais surtout, avec nos partenaires européens perdus dans cette jungle où les responsabilités devenaient difficiles à cerner. L'idée directrice du législateur a donc été de remettre un peu d'ordre en créant " des communautés de projets d'aménagement " moins nombreuses (3). Celles-ci pourraient alors faire entendre leur voix et exprimer leur vision de l'avenir d'une manière crédible et cohérente dans les assemblées nationales et européennes.

Ce que déclarait le Ministre de l'Intérieur Jean Pierre CHEVENEMENT "L'objectif général de la loi est de prendre en compte la réalité des agglomérations, de favoriser l'émergence de grandes métropoles sans oublier le monde rural. C'est de créer les conditions d'un développement harmonieux de l'intercommunalité sur l'ensemble du territoire marqué par de fortes disparités entre les régions, entre les départements et à l'intérieur même d'un département.



### 4 grands axes ont été dégagés :

- 1) le développement de l'intercommunalité en milieu urbain et sa consolidation en milieu rural
  - 2) la promotion de la taxe professionnelle unique
  - 3) la simplification des outils mis à disposition des acteurs locaux
  - 4) le renforcement de la démocratie et de la transparence dans le fonctionnement
- Voilà pourquoi, il ne restera que 3 formes d'intercommunalité.
- La communauté de communes
  - La communauté d'agglomérations
  - La communauté urbaine

**d'intercommunalité. C'est un sujet technique qui rebute  
évolution qui va transformer notre paysage quotidien.  
ommunications a rapetissé notre planète.  
races, philosophies et religions confondues.  
ite échelle : celle de la commune.**



## Les 3 formes d'intercommunalité

### La communauté de communes

C'est une intercommunalité de projets et non de services. La communauté de communes gère 2 compétences obligatoires : le développement économique et l'aménagement du territoire.

Elle gère également 2 compétences optionnelles qu'elle choisit en fonction des priorités de la région parmi : le logement, la voirie, l'environnement, les équipements sportifs et culturels, les bâtiments affectés aux cultes.



Elle possède une fiscalité propre qui vient s'ajouter à la fiscalité locale.

Elle ne doit obéir à aucun seuil de population. Comme elle est de petite taille, elle concerne surtout les zones rurales et peu peuplées.

### La communauté urbaine



C'est la forme la plus aboutie de l'intercommunalité.

Un exemple : dans le bassin minier pour former une communauté urbaine, il faudrait regrouper les communautés d'agglomérations de l'Artois, d'Hénin-Carvin et de Lens-Liévin.

C'est dire qu'elle nécessite un bassin de population très important : 500 000 habitants minimum sans discontinuité dans l'urbanisation. Les compétences sont très larges.

Elle gère tous les services lourds : transport, voirie, déchets... mais elle doit également gérer tous les projets... ceux de l'aménagement du territoire comme ceux de l'organisation économique. Elle est donc concernée par tous les aspects de la vie locale.

### La communauté d'agglomération

C'est la forme d'intercommunalité qui a été choisie le 8 novembre 2001 par le Conseil Municipal de BILLY-BERCLAU. A noter que c'est vers ce regroupement que convergent actuellement plus de 2/3 des communes.

C'est une CREATION de la loi Chevènement. Elle remplacera obligatoirement les " districts " qui vont disparaître en janvier 2002. Elle est à la fois :

- une communauté de services puisqu'elle peut prendre en charge l'eau, l'assainissement, les services incendie, les transports... mais aussi
- une communauté de projets puisqu'elle assurera obligatoirement la compétence " aménagement du territoire " et la " compétence développement économique ".



# Le périmètre d'une communauté d'agglomération

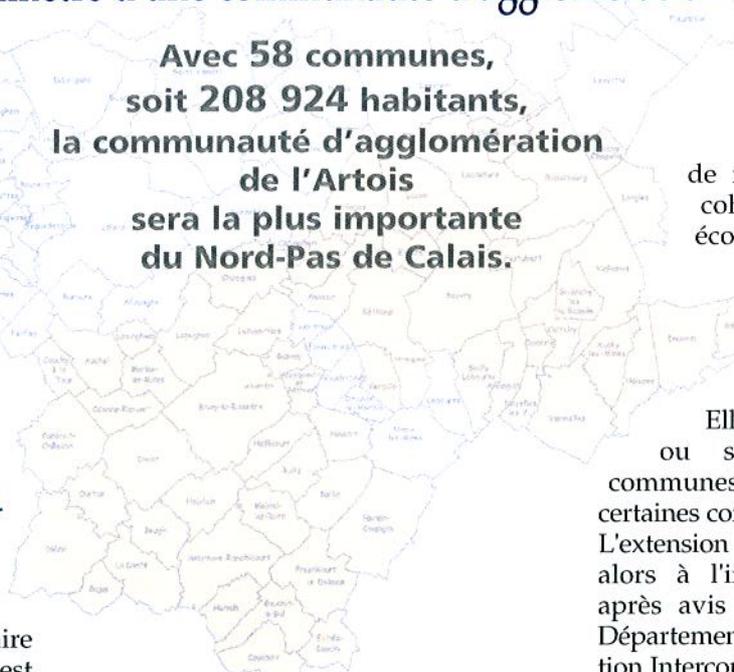
## Quelles sont les conditions pour sa création ?

Elle doit regrouper plusieurs communes formant à la date de sa création, un ensemble de plus de 50 000 habitants, d'un seul tenant et sans enclave, autour d'une ou plusieurs communes centres de plus de 15 000 habitants.

## Pourra-t-elle étendre son périmètre à d'autres communes ?

Oui, dans un délai de 3 ans à compter de la publication de la loi. Son extension pourra se faire aux communes dont l'inclusion est

**Avec 58 communes,  
soit 208 924 habitants,  
la communauté d'agglomération  
de l'Artois  
sera la plus importante  
du Nord-Pas de Calais.**



de nature à assurer la cohésion spatiale et économique ainsi que la solidarité financière et sociale nécessaire à son développement.

Elle pourra le faire avec ou sans l'accord des communes concernées (sous certaines conditions). L'extension du territoire se fera alors à l'initiative du Préfet après avis de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale.

## Les compétences de la communauté d'agglomération

La communauté d'agglomération exercera de plein droit en lieu et place des communes membres les 4 compétences obligatoires suivantes :

### 1 le développement économique

Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires et aéroportuaire qui sont d'intérêt communautaire ainsi que les actions de développement économique d'intérêt communautaire.

### 2 l'aménagement de l'espace communautaire

Schéma directeur et schéma de secteur, création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire, organisation des transports urbains.

### 3 Équilibre sociale de l'habitat sur le territoire communautaire

Programme local d'habitat, politique du logement, notamment du logement social d'intérêt communautaire et actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées, amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

### 4 Politique de la ville

Concerne les dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire ; les dispositifs locaux d'intérêt communautaire et de prévention de la délinquance.



La Communauté d'agglomération devra en outre exercer au moins 3 des 5 compétences optionnelles suivantes :

### 1 Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire :

par exemple création, aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.

### 2 Assainissement

### 3 Eau

### 4 Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie.

C'est à dire lutte contre la pollution de l'air, contre les nuisances sonores, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés.

### 5 Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

Le choix de ces compétences optionnelles est arrêté par la décision des conseils municipaux des communes composant la communauté d'agglomération. Cet accord doit être exprimé par 2/3 au moins des Conseils Municipaux.

On le voit, il a été beaucoup question " d'intérêt communautaire "

Qu'entend la loi par ce terme ? Cela n'a pas été clairement défini, le texte précise simplement :

**LA RECONNAISSANCE DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE EST DÉTERMINÉE PAR L'ASSEMBLÉE À LA MAJORITÉ DES DEUX TIERS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION.**

Ce qui veut dire que le législateur a fait confiance à la sagesse des élus locaux et à leur connaissance du terrain pour déterminer les priorités dans l'aménagement du territoire.

## Les ressources de la Communauté d'Agglomération

Elle fonctionne sur la base de la taxe professionnelle unique qui assure une solidarité financière entre les communes. Cela devrait faciliter l'émergence de gros projets d'aménagement du territoire. Encore une fois la volonté affichée est que

l'unicité du pouvoir fiscal favorise une redistribution solidaire. En outre les Communautés d'agglomération créées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2005 bénéficieront d'une DGF : dotation globale de fonctionnement de 250F par habitant.

# Le choix de BILLY-BERCLAU

**BILLY-BERCLAU, lors de la réunion du Conseil Municipal du 8 novembre 2001, a décidé d'adhérer à la future Communauté d'Agglomération de l'Artois (janvier 2002).**

## Pourquoi ce choix ?

Elle est issue d'une décision collégiale des 13 communes du SIVOM des 2 cantons, qui, depuis plus d'un an déjà, avaient manifesté leur désir de rester ensemble.

3 solutions étaient possibles :

- rester à 13 au sein d'une Communauté de communes
- adhérer à une communauté d'agglomération beaucoup plus large
- rejoindre une communauté urbaine (plus importante encore).

Après études financières et fiscales, il s'est avéré que la création d'une communauté de communes n'était pas viable à terme... hausse importante de l'impôt des

ménages, stagnation des ressources pouvant aller jusqu'à la suppression de services rendus. Cette solution a été abandonnée.

Pour ce qui est de l'adhésion à une communauté urbaine (LILLE), elle aurait eu pour conséquence une hausse massive de la taxe professionnelle préjudiciable à l'emploi. Cette idée a elle aussi été abandonnée.

Restait le choix d'une communauté d'agglomé-

ration avec 2 possibilités : celui de rejoindre la communauté d'agglomération déjà créée de LENS-LIEVIN ou celui de se rattacher à la future communauté d'agglomération de l'Artois.

Un rattachement à la communauté d'agglomération de LENS-LIEVIN aurait vu une hausse de la taxe professionnelle unique à environ 20 % et la

suppression du SIZIAF... Perdre la maîtrise de notre zone industrielle serait dangereux.

C'est donc le choix de la future communauté d'agglomération de l'Artois qui a été retenu.



## Quelles sont les

- Antenne de la communauté d'Agglomération sur le site du SIVOM et maintien du personnel en place,
- Reprise de l'ensemble des projets,
- Maintien d'un SIVOM pour les compétences non exercées par la Communauté d'Agglomération avec attribution d'une dotation de solidarité pour les coûts de fonctionnement de ces activités,



## conditions d'adhésion ?

préalablement payées en grande partie par la Taxe Professionnelle,

- Maintien du SIZIAF et engagement définitif de la communauté d'Agglomération de garantir aux 13 communes ainsi qu'à la CALL de Lens 50% des produits nouveaux de Taxe Professionnelle émanant de la zone de Douvrin - Billy-Berclau.

**BILLY-BERCLAU va donc se retrouver avec 57 autres villes issues du SIVOM des 2 cantons, du district de l'Artois, du district d'AUCHEL et 7 villes isolées.**

Les 58 communes qui composeront la future communauté d'agglomération (208 924 habitants) :

- Annequin ● Annezin ● Auchel
- Auchy les Mines
- Bajus ● Barlin
- Béthune
- Beugin
- Beuvry
- Billy-Berclau
- Bruay la Buisnière
- Calonne Ricour
- Camblain Chatelain
- Cambrin
- Cauchy à la Tour
- Caucourt
- Chocques ● Cuinchy ● Diéval ● Divion
- Douvrin ● Essars ● Estrée Cauchy
- Hingres ● Locon
- Vendin ● Essars
- Annazin ● Béthune ● Beuvry
- Verquin ● Vieux-Verquin ● Vermales
- Richebourg ● Lorgies ● Vidolnes
- Festubert ● Giverny les la Bassée ● Douvrin
- Billy-Berclau
- Festubert ● Fresnicourt le Dolmen ● Gauchin le Gal ● Giverny les la Bassée ● Gosnay
- Haillicourt ● Haisnes ● Hermin ● Hersin Coupigny
- Hesdigneul ● Hingres ● Houchin ● Houdain
- La Comté ● La Couture ● Labeuvrière ● Lapugny
- Locon ● Lorgies ● Lozinghem ● Maisnil les Ruitz
- Marles les Mines ● Neuve Chapelle ● Noyelles les Vermelles ● Oblinghem ● Ourton ● Rebreuve Ranchicourt ● Richebourg ● Ruitz ● Sully Labourse
- Vendin lez Béthune ● Vermelles ● Verquin
- Vieille Chapelle ● Violaines

### Les divers services municipaux passent à l'euro

Aucun changement dans les tarifs, il s'agit simplement d'une conversion des francs en euro.

#### Cantine

Pour un enfant fréquentant la cantine : 2,07 €  
 Pour 2 enfants : 1,94 €  
 Pour 3 enfants : 1,77 €  
 Pour un adulte : 3,23 €

#### Garderie

Pour les enfants domiciliés à BILLY-BERCLAU  
 Ticket à 0,61 € - à 1,22 € - 1,83 € - 2,44 €  
 Pour les enfants extérieurs à la commune  
 Ticket à 0,76 € - à 1,52 € - 2,29 € - 3,05 €



#### Mini-centres

Pour un enfant domicilié à BILLY-BERCLAU : 2,67 €  
 Pour 2 enfants : 1,83 €  
 Pour les enfants extérieurs : 3,51 €

#### Site informatique

Cotisation annuelle : 4,57 €  
 Cotisation trimestrielle d'accès à Internet : 7,62 €

#### Bibliothèque

Cotisation annuelle individuelle : 4,57 €  
 Cotisation annuelle familiale : 7,62 €

### Bienvenue à Mme BECUWE

Depuis novembre, Nicole BROSS est remplacée par une toute jeune assistante sociale, Catherine BECUWE. Jeune diplômée, elle entame sa 2<sup>ème</sup> année de carrière professionnelle.

BILLY-BERCLAU 2000 lui souhaite la bienvenue dans la commune. La Municipalité est, quant à elle, prête à la soutenir dans son travail difficile auprès des personnes en difficulté.



Mme Becuwe entourée de quelques membres du CCAS : M. Michel Leroy, adjoint à l'aide sociale, M. Jean Louvin, membre du CCAS, Mme Sylvie Duchilier, employée au CCAS.

### Prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées

L'A.P.A. - allocation personnalisée d'autonomie sera applicable à dater du 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Le décret d'application de la loi n° 2001 du 20.07.2001 relative à la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et à l'A.P.A. vient d'être publié au Journal Officiel du 21.11.2001. Ces nouvelles dispositions s'appliquent à compter du 01.01.2002.

Pour tout renseignement concernant cette nouvelle allocation, il convient de s'adresser au C.C.A.S.



### LE PÈRE NOËL EN VISITE DANS LA COMMUNE

La municipalité, a organisé une grande fête avec l'aide du CAJ et de la garderie pour célébrer l'approche de Noël, (le 22 décembre dernier)... Au programme de nombreuses animations plus attrayantes les unes que les autres :

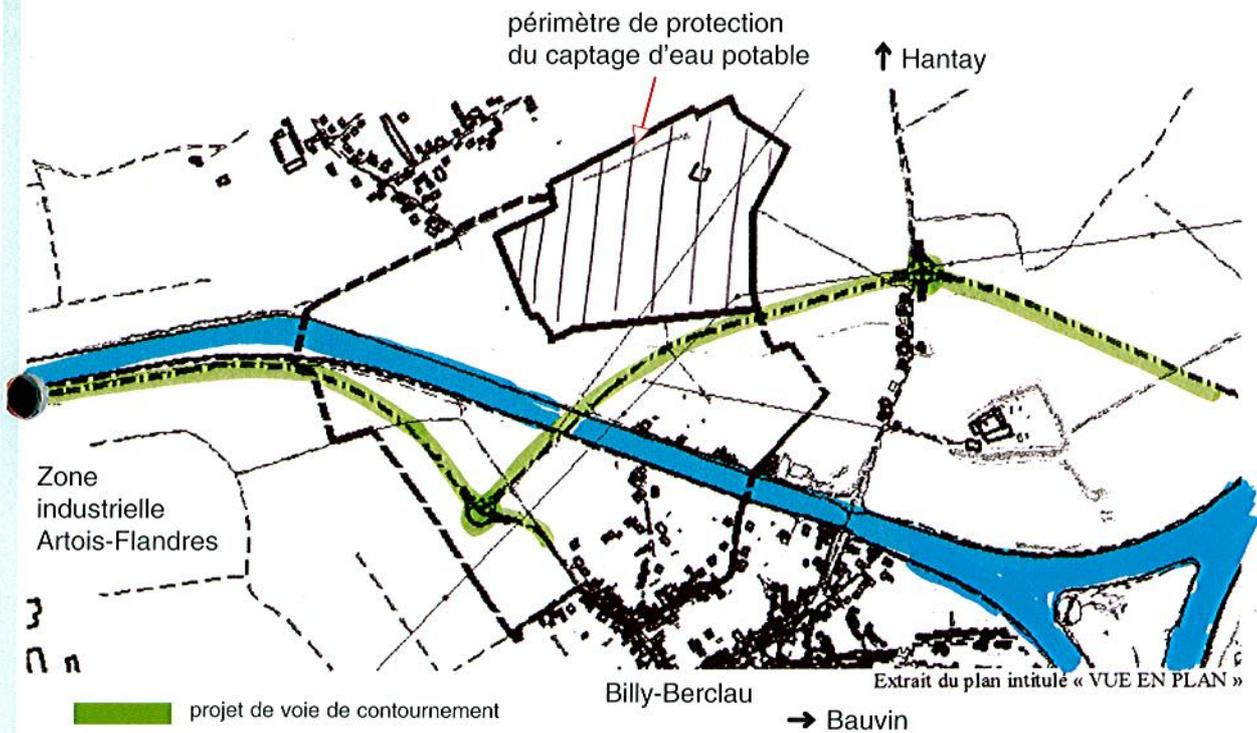
■ de 15h00 à 16h00 : des enfants de la garderie accompagnés de notre artiste local patoisant Jean Claude BRETON sont allés rendre visite aux personnes âgées de la MAPAD, pour une belle et émouvante lecture de poèmes de Noël. Soutenus par les résidents, la chorale de l'Harmonie Municipale a ensuite entonné quelques chants.



■ à partir de 16h00 : Sur la place de l'église : cracheur de feu, stand " maquillage ", sculpture sur ballons et promenades en calèche. Et pour se réchauffer et se régaler ... chocolat et vin chaud, marrons grillés et crêpes.

Après un beau lancé de ballons multicolores dans le ciel sous l'œil ébahi des enfants, la chorale a alors pris le relais pour interpréter d'autres classiques de Noël, cette fois-ci sur le parvis de l'église. Le clou du spectacle fut incontestablement la descente en rappel du Père Noël, un moment magique, inoubliable qui restera gravé dans nos mémoires.

## Au sujet de la voie de contournement PROVIN - BAUVIN - BILLY-BERCLAU



Depuis très longtemps, on parle d'un itinéraire de contournement de BILLY-BERCLAU (trafic croissant en traversée de ville : 6 500 véhicules/jour dont 200 poids lourds). Des études ont été menées par le Conseil Général du Pas-de-Calais en liaison avec celui du Nord. Un tracé tenant compte des contraintes existantes sur notre commune a été établi par les services techniques des deux Départements. Un dossier de concertation préalable était mis à disposition du public courant octobre.

Le 13 novembre, une réunion d'informations en présence de techniciens du Conseil Général, de M. AUCHEDE, Conseiller Général, de M. DELCROIX, Maire et des élus permettait à la population d'obtenir des réponses aux questions qu'elle se posait. L'étude est en cours - le projet avance - la procédure administrative est encore longue (dossier d'enquête préalable à la DUP, enquête parcellaire, acquisitions des emprises foncières, mise en œuvre des travaux...). On peut justement penser que cette réalisation ne verra pas le jour avant plusieurs années....



PEINTURE - DÉCORATION - VITRERIE  
REVETEMENT SOLS ET MURS

Entreprise **DEMEY Didies**

☎ 03 21 26 97 02

12, rue George SAND - Résidence "La Rayère" - HAINES



**ATAC**

C'est un vrai plaisir

**BILLY BERCLAU**

Tél : 03 21 40 07 04

Fax : 03 21 74 47 55



**TEMPS LIBRE VACANCES**

*L'Évasion en permanence*



**LOISIRS • VACANCES • TIERS TEMPS**

4, rue Delecroix - B.P. 28 - 62880 PONT-A-VENDIN Tél. 03 21 08 89 10 - Fax 03 21 08 89 11

**s.a.r.l. VIDANGES DELISSE**

326, rue du Touquet  
59274 MARQUILLIES



☎

**03 20 29 06 51**

### Spécial Halloween

Le CAJ et l'association " au 201 " ont fêté ensemble HALLOWEEN au sein du nouvel espace loisirs :

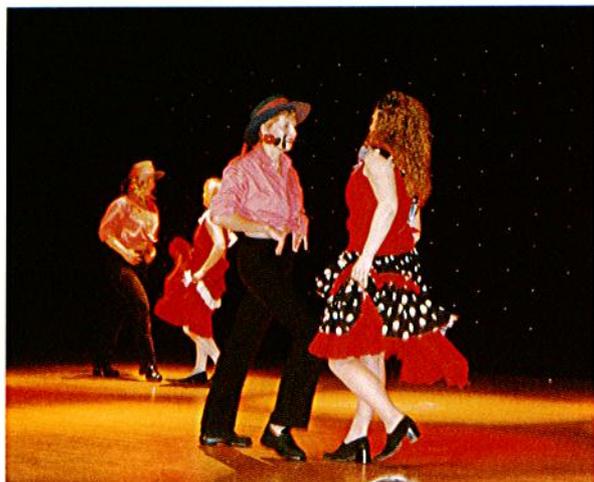
- concours de citrouilles sculptées pour " au 201 ". Des récompenses ont été distribuées aux concurrents ayant fait preuve d'originalité et d'imagination

- Halloween Party avec le CAJ : ambiance d'enfer, des costumes plus effrayants les uns que les autres, à vous donner la chair de poule... remise de lots aux plus beaux déguisements.



### Du music-hall à l'espace Mitterrand

Les ados et adultes de l'association Les Cytises ont présenté à l'espace F.Mitterrand, leur gala annuel. Au programme, la 1<sup>ère</sup> partie du spectacle parodiait la comédie musicale "Sister Act", suivie par une vingtaine de saynètes de chorégraphies très diversifiées. C'est avec grand plaisir que plusieurs centaines de personnes assistèrent au show de cette association dynamique.



### Marché de NOËL 2001

Le 1<sup>er</sup> week-end de décembre, la CSF organise à la salle des fêtes, son traditionnel marché de Noël. Une vingtaine d'artisans régionaux exposaient leurs différentes spécialités. Les visiteurs pouvaient admirer



### Tricots, canevass, crochets... en exposition



Pour fêter son 15<sup>ème</sup> anniversaire, l'association Détente et Loisirs présidée par Alfréda DEMAY, a mis sur pied sa 8<sup>ème</sup> expositions de travaux manuels à la salle des fêtes.

Cette manifestation a attiré de nombreuses personnes venues admirer mais aussi acheter les articles confectionnés par les dames du club... l'occasion de faire admirer leur savoir-faire à travers des travaux de couture, crochet, tricots et canevass. Quant à leurs maris, ils ont proposé de superbes tableaux et de la menuiserie.

### Collecte de la banque alimentaire



Aidé par la Municipalité, le Comité d'Entraide, des ados du CAJ et bien d'autres bonnes volontés, ont participé à la grande collecte nationale de la Banque Alimentaire.

Plus de 30 bénévoles se sont ainsi partagés les différents quartiers de la ville. 2 tonnes de denrées non périssables ont alors été stockées avant d'être acheminées vers le siège situé à HARNES.

toute une variété d'ornement sans oublier de déguster les produits de notre terroir.

Le CAJ et l'association de parents d'élèves de l'école J. Poteau participèrent à ce week-end en exposant divers objets confectionnés par leur soin.

## Pour faire vivre une tradition régionale

Depuis plus de 20 ans, l'Amicale des Longs Cours présidée par M. LETHET, organise un festival colombophile. Cette année, elle a voulu innover en proposant l'exposition rayon libre et une exposition partielle de champions régionaux.



Le dimanche soir, après la vente de reproducteurs, les responsables procéderont à la remise des prix du championnat 2001 de l'Amicale, bien mérités.



Quant à la société " La Vitesse ", le Président M. GOUDSMETT et son équipe sont allés à la rencontre des élèves de l'école JJaurès, histoire de leur faire découvrir la vie colombophile. Les enfants ont été enthousiasmés ; certains ont même sympathisé avec quelques pigeons. En remerciements, les enfants ont fait des dessins pour illustrer l'exposition de l'association du 8 décembre dernier.

## Un concert d'hiver de grande qualité

Après avoir fait vibrer l'église Notre Dame, en hommage de la Ste Cécile, l'Harmonie Municipale a donné son concert d'hiver au sein du bel espace F. Mitterrand.

Passant du classique au moderne " L'envie d'aimer ", les protagonistes ont offert aux nombreux mélomanes présents une soirée émouvante et inoubliable.

La chorale dirigée par Fabrice ROCHE, a pleinement contribué à la réussite de cet événement.



## Un après-midi rempli de rires

Chaque fin d'année est l'occasion pour le Comité d'Entraide d'offrir aux enfants des familles secourues un goûter-spectacle dans la salle des fêtes.

Au programme de cet après-midi récréatif, un spectacle de clowns de 40 minutes présenté par l'association « la tribu et Co » dans la plus pure tradition clownesque. Les nombreux gags, mimes, sketches et chansons se sont alors enchaînés, faisant le bonheur des petits et des grands.



Café • Tabac • Loto • Presse

**"Christine et Jean-Yves"**

250, rue du Gal de Gaulle

**BILLY-BERCLAU**

Tél. 03 21 79 80 04



**LES 4 FLEURS**

**Créations Florales**

Avenue Frédéric Joliot

(Livraison Gratuite)

**BILLY BERCLAU**

Tél. : 03 21 69 33 70

**LES BERMUDES**



Ouvert  
ven./sam.  
dimanche  
dès 22 h.

PUB - DISCOTHEQUE - RESTAURANT  
DANS LE TRIANGLE LILLE-LENS-BETHUNE  
**BILLY BERCLAU**  
Tél. 03.21.40.94.30



**S.A.R.L. ENM**

Eric MACKOWIAK

Nettoyage Industriel  
Entretien des Espaces Verts  
Taille - Tonte - Traitement

**BILLY BERCLAU**

Tél. : 03 21 69 59 63

Fax : 03 21 40 06 57

**BFAL**

MENUISERIE ALUMINIUM  
BOIS - PVC - ACIER

13, rue Paul Langevin

**BILLY-BERCLAU**

Téléphone 03 21 40 13 99

**LA VIE ACTIVE**

LES ATELIERS DE LENS

Tél. 03 21 08 70 40

Pour l'organisation  
de vos réceptions

Sa boulangerie • Sa pâtisserie  
Ses ateliers • Espaces verts  
Laverie • Couture

**Calendriers 2002**



Les élus viennent de passer remettre à chaque habitant le calendrier 2002. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez passer en Mairie le retirer.

**Les 4 jours de Dunkerque**

Le circuit emprunté par la course cycliste passera par notre ville les 9 et 10 Mai 2002 avec le 10 le contre-la-montre et l'arrivée d'étape. Le programme plus détaillé paraîtra dans les prochains numéros.



**Une nouvelle dénomination**



Espace loisirs : tel est la nouvelle dénomination de l'ancienne Maison Pour Tous. On peut y trouver au rez-de-chaussée : une salle à disposition des associations et des particuliers ainsi qu'une salle de réunion municipale et à l'étage le bureau de deux adjoints M. Bernard HUBERT et Mme Nelly POTEAU.

**Jardiniers !**

Si vous êtes intéressé par un regroupement, contactez Mme Marie Claude QUEVA au 03.21.79.96.08 après 18 h.



**L'EURO**

V'la qu'in va nous quanger nos francs par des euros  
Y a rin qui va quanger din not' port' monnaie, cha s'ro trop bio

Che z'anciens y comminchottent seul'min à s'habituer à ché novios francs  
Et les voilà r'partis pour pu rin comprint' pindin un bon moment

Pour l'Europe, in' nous a fait un' monnaie unique  
Et avec ché augmentations qu'in vo, cha va être puto critique

R'marquer pour ché gins qui ont quier' voyager  
Y n'auront pu l'corvée d'quanger des sous pour s'in aller

Pour cheu qui ont mis queque sous d'côté pindin des années  
Y vont s'apperchevoir que l'somme al'va diminuer

R'marquez ché comm' tout, p'tit à p'tit in va s'habituer  
Et après qui s'ra bin au courant in r'quang'ra incore d'monnaie.

J.C. BRETON



Société de Travaux Publics Régionale



113, RN 41 - BP 4 - Auchy-les-Mines  
62091 Haisnes Cedex  
☎ 03 21 63 67 70 - Fax 03 21 26 80 15

*Sion*

*Françoise et Sébastien  
Boulangerie - Pâtisserie*

**MARIAGE - BAPTÊME - COMMUNION**

*4, rue du Jeu de Paume  
Billy-Berclau*

**Tél. 03 21 79 91 31**



**CAFÉ BRASSERIE - L'ESTAMINET**

*Nadine et Christian Sellier  
Spécialité Flamande*

*68, rue Jean-Jaurès - Bauvin - (face à l'Eglise)  
Tél. 03 20 86 74 85*



**LES AMÉNAGEURS  
D'ESPACES**

Aménagement et maintenance d'Espaces  
Paysagers - Sportifs - Urbains  
Direction d'Exploitation du Pas-de-Calais - WINGLES  
Tél. 03 21 69 24 80 / Fax 03 21 69 24 89

*Voyages* **Delelis**

*69, rue du 11 Novembre 1918  
62138 Billy-Berclau*

☎ 03 21 40 17 01 - Fax 03 21 37 10 85



**Electricité  
Générale**

**Dominique HOUSIEAUX**  
Electricité : courants forts  
Courants faibles • Dépannage  
76, rue Casimir Beugnet - B.P. 253  
62305 LENS CEDEX  
**Tél. 03 21 74 79 20**  
Fax 03 21 43 05 04



**PHOTO • VIDÉO  
NUMÉRIQUE**  
**B. VOLCKAERT  
LA BASSÉE**  
**Tél. 03 20 29 07 42**



**S.A. DELEMAZURE**

**Fers - Toles - Quincaillerie - Sanitaire**

Rue du Général Leclerc - La Bassée

**Tél. : 03 20 29 01 56**